

Réf: Dossier 374609

Avis de constitution

SOCIETE « INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION DES ARTS ET METIERS » en abrégé « ISFAM »

Siège Yamoussoukro, quartier nanan, lot 110, ilot
11., Lot 110, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2021, et enregistrés au CEPICI le 02/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT SUPERIEUR DE
FORMATION DES ARTS ET METIERS » en abrégé « ISFAM »

Objet : la société a pour objet en république de cote d'ivoire et à l'étranger:

l'enseignement primaire, secondaire, supérieur, général, technique et professionnel;

la formation professionnelle initiale et continue;

le conseil de l'assistance, l'organisation des entreprises et des personnes physiques en matières de formations ; la conception, le montage, l'expertise, l'étude de faisabilité et le suivi de projets;

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développements.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Yamoussoukro, quartier nanan, lot 110, ilot 11., Lot 110, Ilot 11

Dirigeant(s) M DIARRA YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00458 du 03/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99000 ans

Dépôt au greffe n°06646/GTCA/RC/2025 du 03/02/2025

